

BRESSON

infos

JOURNAL MUNICIPAL D'INFORMATIONS

Juin 2021 n° 37



Actions
municipales

Grenoble-Alpes
Métropole

Associations

Brèves

Zoom sur...

État civil

SOMMAIRE

Actions municipales

p. 2 à 5

Brèves

p. 10 à 13

Grenoble-Alpes Métropole

p. 6

Zoom sur...

p. 14 à 15

Associations

p. 7 à 9

État civil / Urbanisme

p. 16



« Chères Bressonnaises et chers Bressonnais,

Voilà le temps des cerises ! Le temps du soleil et des moments partagés autour d'un repas, d'un verre, entre amis ! Ces moments qui font la richesse de notre pays.

Ce journal à l'instar de notre gestion communale s'oriente aujourd'hui vers une logique de " bon sens ". Logique qui a parfois semblé manquer dans toutes ces décisions et contraintes qui impactent nos vies depuis plus d'un an.

Depuis ces derniers mois et ce difficile reconfinement, nous espérons tous pouvoir reprendre une vie plus " normale " grâce aux vaccins. C'est dans cette optique et pour préserver et accompagner au mieux la santé de nos aînés que nous avons proposé à nos anciens de se rendre dans les centres de vaccination avec des taxis pris en charge par la commune.

Pour préparer " l'après-covid ", nous ouvrons de nouvelles pages pour notre commune.

Pour cela, les commissions se sont mises en place au sein du conseil municipal et vous avez été nombreux à répondre à l'appel à candidature pour les différents groupes de travail. Votre présence apportera l'interaction et la participation citoyenne que nous avons à cœur de retrouver à Bresson. Merci à tous de nous montrer votre envie de faire bouger les choses.

Très rapidement, nous allons réaliser une étude et un diagnostic de nos équipements, notamment l'école, et nos bâtiments historiques : église, fort de Montavie. Ces bâtis sont l'histoire de notre village et il est de notre devoir de les entretenir, de les valoriser et de leur créer un avenir.

Nous avons repensé notre gestion des espaces naturels avec des tontes des espaces verts en lien avec la biodiversité. Ainsi vous verrez des endroits où l'herbe n'est pas tondue cela permet de laisser monter en graine certaines plantes, de procurer de la nourriture au sol pour les oiseaux, de maintenir des espaces de biodiversité pour les animaux, insectes et fleurs. Nous sommes un village à la campagne et souhaitons de tout cœur le rester.

Nous avons entrepris une vraie réflexion sur les éclairages dans le village.

Saviez-vous que nous étions la commune de l'Isère qui compte le plus de candélabres par habitant ? ! La faune en pâtit, certains habitants occultent leur fenêtre de chambre la nuit et c'est beaucoup de consommation !

Nous avons également démarré une démarche de concertation avec les associations pour les accompagner dans leur redémarrage ou leur mode de fonctionnement.

La vie reprend son cours enfin avec les beaux jours à venir, restez malgré tout vigilants. Mais profitons de cette liberté retrouvée ! »

Audrey GUYOMARD

HÔPITAL SUD : DES SERVICES MENACÉS DE FERMETURE ?



La rumeur courait depuis des semaines : elle a pris de l'ampleur ces derniers jours, en marge des réunions de groupes de travail, censés « réfléchir à des scénarios alternatifs ». Que se passe-t-il exactement à Sud ?

Tout commence en 2015, avec la signature d'un Copermo (Comité interministériel de la performance et de la modernisation de l'offre de soins hospitaliers), qui envisage alors le développement des infrastructures de l'hôpital Nord, et en contrepartie, la fermeture des blocs opératoires de Sud. Le Copermo n'évoquait "que" la fermeture des 4 blocs opératoires. Mais « si les blocs sont menacés, par

ricochet, toute l'activité de traumatologie, d'orthopédie, de rhumatologie et des urgences l'est également ».

Renzo SULLI, Maire d'Echirolles est en colère ! Il n'a jamais caché son attachement à l'hôpital Sud, situé à quelques centaines de mètres de sa mairie. Le maire se dit « totalement opposé à ce qu'on déstabilise l'hôpital, surtout en cette période, où il fait la démonstration de son utilité. Je vais m'adresser à l'ensemble des maires de la Métropole pour les informer de ce qui se trame. Car il est scandaleux de toucher à l'offre de soins sur le secteur, par souci de productivité et de rentabilité ».

Il a déjà reçu le soutien de la commune de Bresson.

Une pétition a été lancée par la CGT sur le site [change.org](https://www.change.org), adressée au ministre de la Santé, à l'Agence Régionale de Santé d'Auvergne-Rhône-Alpes et à la direction du Chuga.

Source : Dauphiné Libéré du jeudi 13 mai 2021

ACTIONS MUNICIPALES

CONSEIL MUNICIPAL - COMMISSIONS

Lors du Conseil Municipal du 30 mars dernier, la création de quatre nouvelles "Commissions" et de deux nouveaux "Comités Consultatifs" a été votée.

Pour rappel, le Conseil Municipal peut former, au cours de chaque séance, des commissions chargées d'étudier les questions soumises au conseil. En aucun cas, elles ne peuvent prendre des décisions à la place du Conseil Municipal ou du Maire. Elles sont convoquées par le Maire, qui en est le Président de droit.

Ces commissions ont elle-même été décomposées en groupe de travail qui œuvrent chacun sur un sujet plus particulier. Certains de ces groupes de travail ont été ouverts à la population.

COMMISSION VIE DU VILLAGE Vice-Président : Dominique DEBORDES

ASSOCIATIONS	MARCHÉ	SECURITÉ
Audrey GUYOMARD	Audrey GUYOMARD	Audrey GUYOMARD
Dominique DEBORDES	Dominique DEBORDES	Dominique DEBORDES
Hélène MARGUERITTE	Hélène MARGUERITTE	Agnès BETEMPS
Stéphanie DEL VENTO	Stéphanie DEL VENTO	Hélène JOUVE
Agnès BETEMPS		

COMMISSION ATTRACTIVITÉ Vice-Présidente : Hélène MARGUERITTE

COMMUNICATION / NUMÉRIQUE	PATRIMOINE / CULTURE	ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE
Audrey GUYOMARD	Audrey GUYOMARD	Audrey GUYOMARD
Hélène MARGUERITTE	Pascale BEGIC	Hélène MARGUERITTE
Claire GOYET	Hélène MARGUERITTE	Dominique DEBORDES
Audrey MARIAUX	Jean-Pierre POINSIGNON	Anne PRZYBYL
Adeline GANNAT		

COMMISSION ENFANCE JEUNESSE ET SENIOR Vice-Président : Stéphanie DEL VENTO

JEUNESSE / ÉCOLE	SÉNIO
Audrey GUYOMARD	Audrey GUYOMARD
Stéphanie DEL VENTO	Stéphanie DEL VENTO
Hélène MARGUERITTE	Guillaume HERNANDEZ
Audrey MARIAUX	Stéphane LAGRASTA

COMMISSION DÉVELOPPEMENT DURABLE Vice-Président : Bénédicte MICHEAU

URBANISME	BIODIVERSITÉ	MOBILITÉ
Audrey GUYOMARD	Audrey GUYOMARD	Audrey GUYOMARD
Bénédicte MICHEAU	Bénédicte MICHEAU	Bénédicte MICHEAU
Pascale BEGIC	Stéphanie DEL VENTO	Pascale BEGIC
Agnès BETEMPS	Jean-Pierre POINSIGNON	Audrey MARIAUX
Anne PRZYBYL	Hélène JOUVE	Stéphane LAGRASTA
Valentine ZECKHNINI	Guillaume HERNANDEZ	
Jean-Pierre POINSIGNON		

COMITÉ CONSULTATIF URBANISME Vice-Président : Bénédicte MICHEAU

- Audrey GUYOMARD, Maire
- Bénédicte MICHEAU, Adjointe
- Pascale BEGIC, Conseillère municipale
- Agnès BETEMPS, Conseillère municipale
- Hélène JOUVE, Conseillère municipale
- Anne PRZYBYL, Conseillère municipale
- Valentine ZECKHNINI, Conseillère municipale
- Jean-Pierre POINSIGNON, Conseiller municipal
- Michel BIRHY, Membre extérieur
- Raphaele de CARVALHO, Membre extérieur
- Laëtitia CIARAMELLA, Membre extérieur
- Aurélien MATHIAN, Membre extérieur
- Gérard MERITTO, Membre extérieur
- Jean-jacques SIMON, Membre extérieur

COMITÉ CONSULTATIF FINANCES Vice-Président : Hélène MARGUERITTE

- Audrey GUYOMARD, Maire
- Hélène MARGUERITTE, adjointe
- Pascale BEGIC, Conseillère municipale
- Audrey MARIAUX, Conseillère municipale
- Elodie AGUILAR, Membre extérieur
- Paul RENAUD, Membre extérieur

L'intégralité des délibérations sont disponibles sur le site Internet de la Mairie.

BUDGET 2021

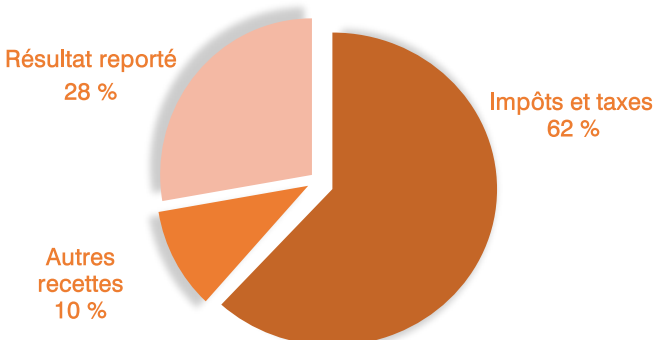
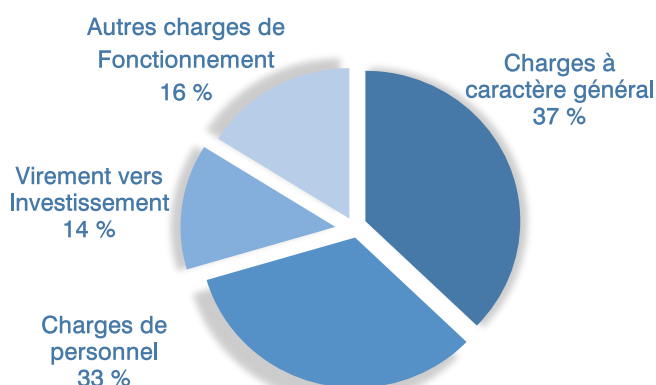
Présentation du budget 2021

Dépenses de fonctionnement

011- Charges à caractère général	745 927 €
012- Charges de personnel	666 000 €
023- Virement vers Investissement	270 000 €
Autres charges de fonctionnement	322 507 €
TOTAL DEPENSES	2 004 434 €

Recettes de fonctionnement

73- Impôts et taxes	1 238 521 €
<i>Dont 73111- Impôts directs locaux</i>	<i>456 657 €</i>
Autres recettes	211 159 €
Résultat reporté	554 754 €
TOTAL RECETTES	2 004 434 €



TRAVAUX ÉCOLE

Un travail avec les enseignants et les parents d'élèves ont mis en lumière quelques points à améliorer dans l'urgence au niveau de l'école.

C'est pour cela qu'une climatisation est opérationnelle depuis mi-avril dans les deux classes élémentaires en complément de celle installée dans le dortoir des maternelles. Des filtres anti-covid ont également été installés.

Quatre arbres dans la cour ont également été plantés nous promettant une ombre généreuse. Il s'agit de deux arbres fruitiers, un pommier et un poirier, un catalpa et un murier platane.

Nous avons à cœur de rendre notre école confortable, économe et sécuritaire.



INFORMATION COUPURE D'EAU DU 28 AVRIL 2021



Suite à un dysfonctionnement du système de régulation du réservoir de Montavie, la Métropole a réalimenté en deux heures les maisons qui avaient été privées d'eau.

Pour pallier à ce dysfonctionnement la Métropole a ouvert une nouvelle vanne de maillage.

Si vous constatez des problèmes sur l'alimentation de vos robinets ou tous problèmes d'eau potable, un numéro d'astreinte accessible 24h/24 est à votre disposition au 04.76.98.24.27.

ELECTIONS DÉPARTEMENTALES ET RÉGIONALES

Les élections auront lieu **les 20 et 27 juin 2021** (prévues initialement le 13 juin et le 20 juin 2021).

Les élections Départementales

Les élections départementales ont remplacé les élections cantonales et les conseillers généraux sont devenus les conseillers départementaux. Les conseils départementaux sont intégralement renouvelés à chaque scrutin, tous les six ans, selon un mode de scrutin binominal majoritaire.

Quelles sont les compétences exercées par les départements ?

Les principales missions du Départements sont :

- Action sociale :
 - L'enfance : aide sociale à l'enfance (ASE), protection maternelle et infantile (PMI), adoption, soutien aux familles en difficulté financière
 - Les personnes âgées : création et gestion de maisons de retraite, politique de maintien des personnes âgées à domicile (allocation personnalisée d'autonomie : APA) ;
 - Les prestations légales d'aide sociale : gestion du revenu de solidarité active (RSA), dont le montant est fixé au niveau national
- Education : la construction, l'entretien et l'équipement des collèges...
- Aménagement et transports : la gestion de la voirie départementale...
- Action culturelle et sportive : création et gestion des bibliothèques de prêt, des services d'archives, de musées, protection du patrimoine...



Les élections Régionales

Les élections régionales, qui ont lieu tous les six ans, s'organisent selon un scrutin de liste proportionnel à deux tours avec prime majoritaire.

Quelles sont les compétences exercées par les régions ?

La région a pour mission de contribuer au développement économique, social et culturel de la région. Elle veille à l'aménagement du territoire, la formation professionnelle, la gestion des lycées et les transports

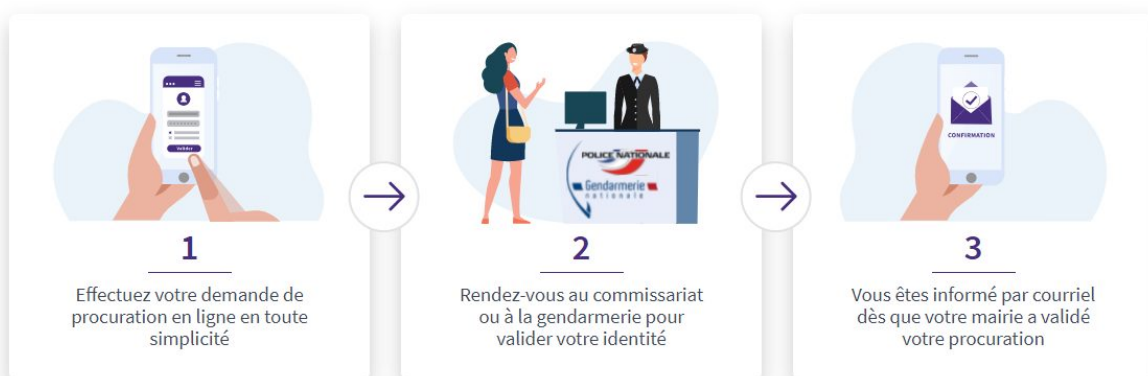
VOTE PAR PROCURATION

"Maprocuration" est un nouveau service développé par le ministère de l'Intérieur. Il est complémentaire de la procédure papier (Cerfa). Il permet **un suivi numérique** de votre demande de procuration électorale. Vous n'avez aucun nouveau compte à créer, aucun document à imprimer ni formulaire papier à renseigner. Les données renseignées sur "Maprocuration" sont communiquées automatiquement par voie numérique au policier ou au gendarme devant lequel **vous vous présentez pour valider votre identité**, puis à la mairie de votre commune de vote. Vous recevez **un accusé de réception numérique** à chaque étape et vous êtes informé en temps réel de l'évolution de votre demande.

"Maprocuration" est réservé aux électeurs français inscrits sur les listes électorales communales et aux ressortissants de l'Union Européenne inscrits sur les listes électorales complémentaires (pour les élections municipales ou européennes). À ce stade, les électeurs français inscrits sur les listes électorales consulaires ne peuvent pas utiliser "Maprocuration".

Toutes les informations sur : <https://www.maprocuration.gouv.fr/>

Comment ça marche ?



MÉTROVÉLO : L'AGENCE MOBILE



La Métropole se déplace près de chez vous afin de présenter le service « Mëtrovëlo ».

Quels services sont proposés par l'Agence Mobile Mëtrovëlo ?

- Faire découvrir la gamme de vélos disponibles à la location, les essayer et les louer
- Présenter les abris vélo disponibles à la location sur l'ensemble du territoire
- Faire des petites réparations sur les Mëtrovélos
- Présenter l'ensemble des animations et événements proposées par le service et inscrire les usagers intéressés

L'OFFRE DE LOCATION DE VÉLO



Crédits photos : Samuel Morard

MODIFICATION DU MODE DE TRIS

Les poubelles de tri fusionnent !

Dans le cadre du Schéma Directeur Déchets 2020-2030 qui vise à réduire la production de déchets et améliorer la qualité du tri, **Grenoble-Alpes Métropole met en place différentes actions sur son territoire.**

Notre commune est concernée par ces actions, notamment sur les modalités de tris des déchets.

A partir du 1^{er} juillet 2021, les consignes de tri changent... enfin se simplifient plutôt. Tous les emballages et papiers/cartons vont désormais dans la même poubelle, la poubelle " je trie ".

Autrefois séparés en " poubelle bleue " (papiers/cartons) et " poubelle jaune " (emballages plastiques et métalliques), ces déchets ont maintenant la même destination, la poubelle " je trie " (également jaune). Les consignes restent inchangées, **tous les emballages et les papiers/cartons sont à jeter dans le même conteneur, en vrac, non imbriqués, sans sac poubelle et sans besoin d'être lavés au préalable.**

D'ailleurs, pour rappel, il n'y a pas de consignes particulières pour jeter ses déchets recyclables pendant la période Covid. En revanche, il est impératif de jeter **tous ses déchets de soin ou de protection (masques, gants...)** dans un sac poubelle fermé, puis **dans la poubelle grise** ou conteneur gris (à ordures ménagères). Cette simplification du geste de tri permet également d'éviter les débordements. En effet, le flux de papier, plus dense et plus lourd, a tendance à tasser les emballages souvent légers et volumineux. Concrètement, on en met plus dans un même conteneur ; on optimise la collecte !

De plus, cette opération **permet d'harmoniser les consignes de collecte avec le reste du territoire métropolitain.** C'est plus simple, plus cohérent et plus efficace. Et pas d'inquiétude sur la qualité du tri. Le fait de mélanger les emballages et les papiers/cartons n'entrave en rien la qualité du recyclage de ces matériaux. **Grâce à un centre de tri performant, nos déchets seront valorisés dans les mêmes conditions qu'aujourd'hui.**

Donc aucune raison de ne pas trier !



CITEO

0 800 500 027 | grenoblealpesmetropole.fr

GRENOBLE-ALPES
MÉTROPOLE

Nous comptons sur vous !

Pour plus d'informations, RDV sur grenoblealpesmetropole.fr ou contactez Grenoble-Alpes Métropole au 0 800 500 027.

La nouvelle buvette rentre enfin en action. Munie d'une cuisine et d'un bar elle permettra de faire vivre les événements de nos associations et... le marché !
Le local attenant permettant aux associations de jouir de leurs matériels quand elles le souhaitent est le travail d'orfèvre réalisé par nos agents du service technique.

ATELIER DES 3 A

Nous attendons avec beaucoup d'impatience le retour dans notre atelier et la joie de vous recevoir dans la salle des mariages de la mairie pour notre exposition de fin d'année.



En attendant ses jours heureux, nous espérons vous rencontrer dans le parc, vaccinés et sans masque (on peut rêver) dès que le temps le permettra.

Joyeux printemps à tous ceux et celles qui nous suivent depuis de nombreuses années et bienvenue aux nouveaux arrivants !

Vous pouvez nous contacter au 06.78.70.31.64 ou josyzampieri@orange.fr

Amitiés et un peu plus !

L'atelier des 3A et sa présidente Josy Zampieri

PÉTANQUE CLUB BRESSONNAIS

Au seuil de la saison 2021 : activité réduite sous contraintes sanitaires

La saison 2020 a été clôturée par une assemblée générale " dématérialisée " du fait de l'impossibilité d'organiser une réunion.

La saison d'hiver se poursuivait, les années précédentes, en boudodrome jusqu'au retour des beaux jours. Cet hiver, la pratique en boudodrome n'a pas été possible.

Dès les premiers beaux jours, les moins frileux des pétanqueurs du club ont pu, grâce à l'autorisation de la mairie, profiter de l'allée des tilleuls dans le parc. La pratique est cependant encadrée par les règles sanitaires publiées par notre fédération.

Le nombre de joueurs présents à chaque entraînement et une bonne utilisation de l'espace disponible permettent le respect des règles d'espacement entre terrains. Le port systématique du masque par les joueurs est rapidement devenu routinier. L'utilisation de la buvette reste hélas impossible.

La reprise des compétitions départementales n'est encore pas à l'ordre du jour. Les candidats à ces compétitions ont cependant fait le nécessaire pour pouvoir s'y inscrire dès la publication du calendrier.

A Bresson, chaque joueur trouve son compte : pratique loisir ou compétition, mais tout le monde doit jouer avec tout le monde un moment chaque semaine, dans la convivialité et le respect mutuel.

Comme mentionné chaque année dans nos articles, nous accueillons en priorité les bressonnais, de toutes les générations.

Vous êtes bien sûr cordialement invités à venir jouer, assister aux concours organisés sur place, et vous rafraîchir sous les tilleuls quand la buvette sera ouverte. Il est possible de venir découvrir le club quelques séances avant de demander à en devenir membre à part entière.

Les séances d'entraînement et de jeu ont lieu les lundi, mercredi et vendredi après-midi.

A sa manière et dans son registre, le club de pétanque contribue aussi à faire connaître et valoriser notre village.



COMITÉ D'ANIMATION

Comme son nom l'indique, le but du Comité d'Animation de Bresson, est de proposer aux Bressonnais de nombreux événements aussi divers que possible afin de favoriser l'échange et le partage dans le village. Malheureusement, depuis mars 2020, la crise sanitaire que nous traversons, nous a forcé à annuler, les uns après les autres, tous les événements prévus.

Durant toute cette année, chacun de nous a appris à vivre avec la Covid, en adaptant nos pratiques tant au niveau professionnel, avec l'essor du télétravail, que personnel, qui n'a pas connu un « Skype-apéro » ;-) !

Nous sommes conscients que de créer ou conserver du lien social à travers un moyen virtuel ne remplacera pas les rencontres auxquelles nous sommes habitués, mais nous sommes persuadés que cela vaut mieux que ne rien faire du tout.

Suivant l'évolution des conditions sanitaires, nous serons donc prêts à vous proposer cette année une partie des animations en utilisant une diffusion par des moyens informatiques. Et pour nos aînés ou tout simplement pour ceux qui sont perdus avec ces nouvelles technologies, nous vous proposerons dans les jours qui précèdent l'événement, de vous aider afin d'être prêt le jour J.

Dans le cas tant attendu où nous pourrions proposer ces manifestations comme nous le faisons les années précédentes (le cas échéant, avec des adaptations permettant d'appliquer les gestes barrières en vigueur), sachez qu'elles ne peuvent avoir lieu que grâce aux nombreux bénévoles (plus de 80 au total) qui répondent présents depuis plus de 40 ans ! Merci à eux.

Si vous souhaitez nous rejoindre et participer à l'organisation de ces manifestations, les portes du comité sont toujours ouvertes : « sans bénévoles, pas de Comité » !

Nous tenions également à souligner l'aide précieuse des collectivités que sont la Mairie de Bresson et le Conseil Départemental de l'Isère, qui grâce à leurs subventions renouvelées, nous permettent, malgré une année sans recette externe, de pouvoir proposer cette année un calendrier d'animations fourni.

L'agenda prévisionnel

Les dates ci-dessous sont données sous réserve de l'obtention de l'autorisation de la Maire et de la Préfecture. Vous trouverez sur notre site web les informations mises à jour concernant tous ces événements :

- 18 juin 2021 : Vente de pains
- 17 juillet 2021 : Bal des bressonnais
- Fin août 2021 : Cinéma ou Théâtre en plein air
- 26 septembre 2021 : Brocante de Bresson (avec réduction possible de l'offre de la buvette suivant les conditions sanitaires)
- 17 octobre 2021 : Cross des Châtaignes (avec réduction possible de l'offre de la buvette suivant les conditions sanitaires)
- 10 ou 11 décembre 2021 : Concert de Noël
- 09 janvier 2022 : Galettes des Rois

Qui sommes-nous ?

Le bureau 2021 du comité d'animation est composé de :

- Jean de GRACIA
- Fabien HENAFF
- Emmanuel JEANTET, Président
- Dominique PATTIER
- Véronique PEROTTINO
- Perrine RAMBAUD
- José STEVANT
- Perrine USÉ



Le comité remercie Agnès BETEMPS pour ce grand nombre d'années d'investissement dans le Comité et Christophe CARTIER-MILLON, Isabelle GRANET et Stéphane LAGRASTA pour leurs dynamisme et compétences qu'ils ont partagés durant ces années parmi nous.

Plus d'informations : <https://www.bresson-animation.fr> - contact@bresson-animation.fr

LUD'ANIM

Bien que la période que nous ayons traversée et celle que nous continuons à vivre soit tourmentée, **l'association Lud'Anim est toujours présente pour votre mieux-être.**

Etant donné le contexte, notre assemblée générale s'est tenue par visio conférence. Le bureau reste inchangé avec un conseil d'administration bien étoffé de belles volontés. **Les projets sont donc au rendez-vous et nous sommes prêts et prêtes à vous accueillir avec le sourire dès la rentrée de septembre.**

Voici **un petit aperçu des projets** pour la saison prochaine :

- Spectacle et des moments festifs : Représentations de théâtre, soirée des adhérents, pique-nique...
- Ateliers : Aero-Danse, cuisine saine et vitalité, écriture, clown, yoga du rire, improvisation, chant, danse de salon, découverte de la flore et faune autour de Bresson
- Dates à retenir : toutes les 6 semaines un nouvel atelier découverte, le premier samedi à chaque retour de vacances soit : samedi 6 novembre 2021, samedi 8 janvier 2022, samedi 5 mars 2022, samedi 7 mai 2022.

Nous avons hâte de vous retrouver et de voir ces projets prendre vie !

Vous souhaitez **en savoir plus, nous rejoindre**, contactez Angèle ROBERT 06.83.84.33.18 ou Florence MENY 06.81.31.64.36 association.ludanim@gmail.com.

Afin de **patienter, de rester en lien** Raymonde PERNIOLA vous propose de mettre du mouvement dans votre vie avec quelques exercices pour **nous maintenir en forme et cultiver notre optimisme.**

Débuter une activité physique est une excellente chose pour votre santé et pour vous même.

Avant de commencer une activité physique ou un sport, prenez un avis médical.

Exercice 1 : Gymnastique faciale

A réaliser le matin ou chaque fois que vous en éprouvez le besoin.

Le risorius est l'un des 17 muscles principaux du sourire. Pour le muscler et redessiner votre sourire :

- Devant la glace, souriez en faisant remonter les angles de la bouche le plus loin possible vers les oreilles. Fermez la bouche en maintenant les lèvres contre vos dents
- Gardez le sourire étiré pendant 5 secondes et relâchez
- Répétez 10 fois de suite



Exercice 2 : Le crawl croisé = Marche exagérée

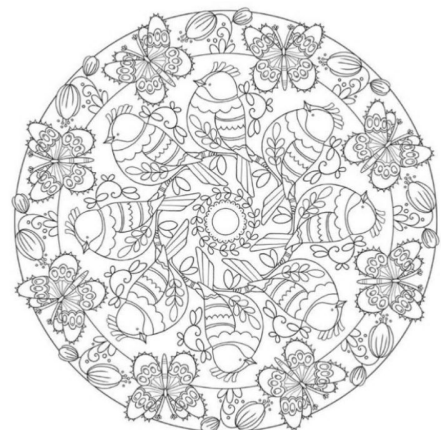
Facilite le croisement de l'énergie entre les hémisphères droit et gauche du cerveau. Aide à vous sentir plus équilibré, améliore votre coordination...

- Debout, levez simultanément le bras droit et la jambe gauche
- En les laissant redescendre, levez le bras gauche et la jambe droite
- Répétez, cette fois en exagérant, le mouvement de votre jambe et l'élan de votre bras vers l'oblique pour qu'il traverse la ligne médiane du côté opposé de votre corps
- Poursuivez cette marche exagérée pendant au moins une minute, en inspirant toujours profondément par le nez et en expirant par la bouche

Exercice 3 : Mandala

S'installer dans un mouvement d'expansion et d'extériorisation grâce à ce mandala à colorier **du centre vers l'extérieur**. Choisissez vos couleurs préférées !

Si vous souhaitez plus d'informations sur les contenus contactez-moi 06.89.87.47.61 ou rayperniola@orange.fr



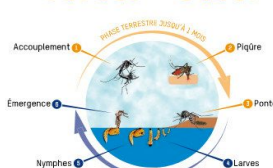


MOUSTIQUE TIGRE

COMMENT LE RECONNAÎTRE ?

Nom commun Nom scientifique	Moustique tigre <i>Aedes albopictus</i>	
Taille	5 - 10 mm	
Origine	Asie du Sud-Est	
Particularité	Rayé blanc et noir	
Longévité	1 mois	
Cycle de reproduction	Jusqu'à 150 œufs par ponte et par femelle	
Localisation	En France depuis 2004 avec une progression rapide (présence en 2020 dans 30 départements)	

LE CYCLE DE DÉVELOPPEMENT



COMMENT ÉVITER SON DÉVELOPPEMENT ?



Pour plus d'information, contactez EID Rhône-Alpes : 04.79.54.21.58
www.eid-rhonealpes.com



La campagne 2021 d'information et de prévention s'est déroulée du 17 au 18 mai 2021.

Pendant ces deux jours, 4 agents de l'EID, avec le soutien de l'association citoyens vigilants Bresson sont allés à la rencontre des habitants et ont fait avec eux un diagnostic de leurs extérieurs (il n'y a pas d'intervention à l'intérieur des domiciles).

Cette campagne 2021 est un succès : seuls 50 absents ont été dénombrés sur les 280 habitations que compte la commune. La mairie remercie les habitants de l'accueil fait aux agents EID et aux membres de l'association.

Toute l'année, pour un audit gratuit, vous pouvez contacter l'EID via son site internet ou interpellé un des deux habitants de la commune formés aux bons gestes : Jean Marc BARAN et Pascal DEVAUCOUP : citoyensvigilantsbresson@sfr.fr

ENTRETIEN DES HAIES



Les plantations de végétaux telles que les arbres, arbustes et arbrisseaux doivent respecter quelques règles, notamment les articles 670 à 673 du Code Civil :

- Les plantations dont la hauteur dépasse (ou dépassera) les 2 m. doivent être plantées à plus de 2 m. de la limite de propriété,
- Les plantations dont la hauteur ne dépassera pas les 2 m. doivent être plantées à plus de 0,50 m. de la limite de propriété,
- Le propriétaire doit élaguer régulièrement ses plantations quand elles débordent sur une propriété voisine ou sur la voie publique (trottoir, rue, chemin communal...). La coupe doit se faire à l'aplomb de la limite de propriété.

Quoiqu'il en soit, les règles de savoir vivre et de respect d'autrui doivent s'appliquer à chacun !

Il est également rappelé que dans l'optique d'améliorer la qualité esthétique du village, les toiles occultantes sont interdites.

BORNES POUR DÉJECTIONS CANINES



Si les chiens nécessitent pour leur équilibre et leur besoins des promenades quotidiennes, la municipalité rappelle que les trottoirs et les chemins, en macadam, en herbe ou en gravier, ne sont pas destinés à recueillir les déjections des animaux domestiques.

De nombreux Bressonnais se plaignent de cet état de fait à juste titre.

Nous demandons expressément aux propriétaires de chiens de se munir de sacs en plastique pour ramasser les déjections de leur(s) animal(aux). Cinq bornes de propreté sont installées sur la commune pour faciliter ce geste !

Pensez à nos enfants, aux riverains et aux promeneurs !

ACHAT VÉHICULE ÉLECTRIQUE

Afin de réduire la pollution et d'améliorer ainsi la qualité de l'air, Grenoble-Alpes Métropole souhaite encourager l'utilisation de véhicules faibles émissions.

Aussi, dans le cadre de la ZFE (Zone à Faibles Émissions), qui interdit la circulation des véhicules utilitaires légers et les poids lourds les plus polluants, la commune a fait le choix d'acquérir un Kangoo 100% électrique en remplacement du Transit.

BRÈVES "COMMUNICATION"

BRESSON OÙ IL FAIT BON VIVRE !

BRESSON a été classé en première position "Où il fait bon vivre" parmi les communes de 500 à 2 000 habitants dans le département pour l'année 2021.

L'association Villes et villages où il fait bon vivre a fait réaliser plusieurs sondages OpinionWay depuis 2017, afin de définir les catégories/thématiques qui caractérisent une ville ou un village où il fait bon vivre pour les Français.

L'échantillon de personnes interrogées a été constitué selon la méthode des quotas, au regard des critères de sexe, d'âge, de catégorie socioprofessionnelle, de catégorie d'agglomération et de région de résidence.



www.villesetvillagesouilfaitbonvivre.com

LA BIBLIOTHÈQUE FÊTE SON PREMIER ANNIVERSAIRE !

Ouverte en février 2020, la nouvelle bibliothèque installée dans le local de la Maison des Associations, invite tous les Bressonnais à la lecture.

Dans un local neuf, agréable et lumineux, les bénévoles sont là pour vous recevoir, vous orienter dans vos choix et vous conseiller sur les nouveautés.

En effet, la bibliothèque s'est dotée de livres récents, achetés dernièrement ou empruntés à la Médiathèque Départementale de l'Isère.



Un coin enfant avec canapés, tables et chaises à leur taille attend les petits Bressonnais, afin de leur faire découvrir albums, bandes dessinées et revues.



Votre inscription à la bibliothèque vous permet d'accéder à la numothèque de Grenoble Alpes: lire des livres, consulter la presse, regarder des films, écouter la musique et se former...

La numothèque s'adresse à tous les publics et tous les âges.

Venez à la bibliothèque, pour avoir les renseignements et vous inscrire.



Horaires d'ouverture :

* Mercredi de 10h00 à 12h00
et de 14h30 à 17h00

* Samedi de 10h00 à 12h00

04.76.03.15.94

Marie-France vient de nous quitter...

Tous les mercredis, Marie-France venait partager un moment agréable où nous pouvions parler de tout, des livres bien sûr, mais également de tout autre sujet sérieux ou amusant. C'était un moment agréable que nous n'oublierons jamais.

Toutes nos pensées vont vers Marie-France et sa famille.

L'équipe des Bénévoles de la bibliothèque de BRESSON

CARNAVAL ET CHASSE AUX OEUFS

Des enfants costumés dans les rues du village ? Une chasse aux œufs dans le parc de la mairie ? Non, ce n'est pas un poisson d'avril !

Jeudi 1^{er} avril, l'équipe enseignante et le Sou des Ecoles ont organisé un après-midi festif pour célébrer le Carnaval 2021. **Princesses, super héros, sorcières, magiciens et animaux rigolos**, personne n'a manqué au rendez-vous et certains élèves ont rivalisé d'imagination avec de magnifiques costumes « fait maison » !

Pour associer les villageois à cette fête printanière, les organisateurs ont cette année proposé **un défilé à travers les rues** du Village : au départ de l'école - et en musique ! - la parade a pris le chemin de la Rue de la République direction Clos du Château, Grande rue et Maison des Associations.

Dans le parc de la Mairie, les élèves ont fait **une pause gourmande** avec la tant attendue **chasse aux œufs de Pâques** ! Réparties aux quatre coins du parc, les trois classes se sont ruées vers les chocolats soigneusement cachés par les parents. Des gros, des petits, des " au lait " et des " qui pétillent ", tous les œufs ont été trouvés par nos chercheurs à l'œil aiguisé !

Après cette course folle, les enfants ont poursuivi **le défilé, chaleureusement applaudis par les Bressonnais** tout au long du parcours : Grande Rue, Rue de la République, rue du Bois, Chemin des Vignes, rue de l'Oratoire et retour à l'école. Un bon goûter offert par le Sou des Ecoles est venu réconforter les écoliers après cette grande balade sous un franc soleil !

Cette **parenthèse de gaieté a été vivement appréciée par tous les participants**. Le Sou tient à remercier la Mairie et les parents bénévoles pour leur soutien, et les enseignants pour cette co-organisation réussie.

Mention spéciale à M. PATTIER, Directeur de l'école, Mme DUFOUR et Mme FAURE, Maîtresse et ATSEM de la classe maternelle, superbement déguisés en Tintin et Dupond & Dupont !

Prochaines actions du Sou

En raison du contexte sanitaire, la Kermesse est de nouveau annulée cette année.

Nous vous donnons rendez-vous :

- Le jeudi 2 septembre 2021 pour le pot de rentrée
- Fin septembre, pour la vente de gaufres lors de la Brocante du Village.

NOUVEAUTE : Le Sou proposera à cette occasion une vente de tickets pour sa tombola annuelle ainsi qu'une vente de jouets pour financer les projets scolaires 2021-2022.

Parents, Villageois, nous sommes à la recherche de jolis lots pour la tombola et de jouets en bon état.

Contactez-nous : sou.bresson@gmail.com. Un grand merci pour votre générosité !



L'ARMÉE RECRUTE



Trouver sa voie et croire en soi ! **Rejoignez des hommes et des femmes** unis dans l'action, déterminés à préserver la paix et à défendre les intérêts de la France.

L'armée recrute... Vous pourrez vous épanouir dans **plus de 50 métiers différents**, cela vous tente ?

Prenez contact avec M. Dominique DEBORDES, correspondants " Défense " de la commune auprès de la Délégation militaire départementale de l'Isère : dom.mairie@orange.fr ou auprès de :

Centre d'Information et de Recrutement des Forces Armées-Bureau Terre

Caserne de l'Alma

10 rue Cornélie Gémond - BP 1408 - 38023 GRENOBLE Cedex 1

04.76.76.22.30

Chapeau bas, Madame !

Nous vous avons présenté lors du précédent numéro le portrait de Lili.

Pour ce numéro, Odile Stucki a accepté de se prêter au jeu de l'interview. Nous la remercions grandement pour sa disponibilité et sa gentillesse. C'est dans son arrière-boutique à Grenoble que nous l'avons rencontrée, entre les moules à chapeaux et les surjeteuses.

Bonjour Odile, quelle est votre histoire avec Bresson ?

Odile : " J'ai toujours habité Bresson. Mes arrières grands-parents sont natifs de Bresson. Mes grands-parents et parents y sont restés.

C'est donc tout naturellement que je suis restée à Bresson et que j'ai racheté la maison de mes parents, appartenant à mes grands-parents avant eux. Ma maison fait partie des plus anciennes de Bresson (rue de la Liberté, en face de la maison 1700). A l'époque, cette maison était une ferme, nous avons encore un vieux pressoir qui servait aux vendanges, puis elle est devenue le bar de Bresson où il y avait une terrasse qui faisait ginguette.

Mon frère, Yves, est resté aussi sur Bresson, vous l'avez forcément croisé, il travaille aux espaces verts de la commune ! "

Quel a été votre parcours scolaire et professionnel ?

Odile : " J'ai fait ma scolarité à l'école de Bresson dans les années 60-70. J'ai connu la petite école du bas les premières années, puis celle du haut (Rue de l'église). J'ai continué au collège Louis Lumière, puis j'ai passé mon CAP couturière.

J'ai commencé comme saisonnière à l'Alpes d'Huez et sur la côte d'Azur en tant que couturière.

A 25 ans, j'ai créé un petit atelier de couture et retouche, que j'ai tenu pendant 5 ans. Cet atelier était situé à côté du fleuriste sur la place d'Eybens.

A l'époque, je faisais des retouches pour le compte de la chapellerie " La parisienne " à Grenoble, qui confectionnait également des robes de mariées. Le patron de cette boutique m'a proposé de venir travailler pour eux. C'est comme ça qu'en 1989 j'ai intégré la boutique " La Parisienne " en tant que salarié, à Grenoble.

Lors du départ en retraite des propriétaires, j'ai repris naturellement la boutique. C'était il y a 20 ans."

Pouvez-vous me parler de cette boutique : La Parisienne capeline ?

Odile : " La boutique a une histoire, elle est centenaire (1913) et elle confectionnait des chapeaux.

L'ancienne propriétaire m'a expliqué qu'à cette époque les parisiennes représentaient l'élégance et la mode, et c'est ainsi que la boutique a trouvé son nom. Le deuil était une part importante de la vente, bien plus que les mariages, le mot " Deuil " était même écrit sur la vitrine !

Dans les années 60, les gens ont eu tendance à porter moins de chapeaux. " La Parisienne " a donc confectionné des robes de mariées, avec un atelier de confection.

Le nom Capeline, c'est moi qui l'ai ajouté lorsque j'ai repris la boutique. J'ai souhaité maintenir le nom " La parisienne " pour son histoire, et je me suis recentrée sur les chapeaux.

Fabriquez-vous tous vos chapeaux ?

Non, je ne serai pas en mesure de tout fabriquer. Je reçois beaucoup de pièces de grandes marques du monde entier,

et je travaille aussi avec de petits créateurs.

Nous confectionnons quelques modèles nous-même et nous travaillons

ou transformons certaines pièces, comme les chapeaux de mariage et les casquettes. Nous faisons du sur-mesure et nous nous amusons beaucoup.

Dernièrement, une cliente m'a amené une vieille jupe en cuir, pour réaliser une casquette pour son mari ! "

Vous êtes toute seule à tenir cette boutique ?

Odile : " Non, je suis toujours assistée d'une personne pour m'aider à tenir la boutique et travailler les chapeaux. J'embauche des jeunes filles avec un CAP modiste, et elles perfectionnent le métier. "

Quelle est la différence entre un chapelier et un modiste ?

Odile : " Une boutique qui vend des chapeaux s'appelle une chapellerie. Le chapelier est celui qui conçoit les chapeaux pour homme. Mais ce terme se perd.

La modiste conçoit ceux pour les femmes, et cet intitulé est aujourd'hui utilisé de façon générale. Nous sommes modistes et nous concevons aussi bien pour les hommes que pour les femmes. "

Avez-vous des clients Bressonnais ?

Odile : " De temps en temps, mais beaucoup ne savent pas que je tiens cette boutique. Mes clients viennent souvent de loin car les chapelleries se font rares. Nous devons être une quinzaine en France.

Notre clientèle est de plus en plus jeune. La mode en ce moment c'est le bob et la casquette irlandaise ! "

Comment se sont passés les derniers mois pour vous ?

Odile : " L'année 2020 a été compliquée comme pour tous les commerces. Heureusement que nous sommes soutenus et aidés. J'ai perdu tous les mariages habituels et les touristes qui sont une part importante de ma clientèle. Ils aiment bien voir une chapellerie et viennent nous acheter des bérêts français ! "

Odile consacre tout son temps à sa boutique. Mais dès qu'elle peut s'en échapper, elle aime marcher sur les chemins autour de Bresson. Si vous la croisez au détour d'un sentier, saluez-la en inclinant votre chapeau !!!



1938



Aujourd'hui

DES JARDINS EXTRAORDINAIRES

Tout a commencé il y a six ans quand **Gérard MERITTO**, figure emblématique de Bresson, décide de faire son propre potager.

Il étudie tout : la qualité de la terre, quel légume mettre à côté du quel, car **il sait que certains légumes cohabitent mal entre eux...** Il réalise ses propres semis il a même créé sa petite serre. Il fait tout ça afin d'optimiser ses plantations, resultat Gérard MERITTO compte parmi **les jardins potagers incontournables de la commune aujourd'hui.**

C'est le bon sens qui érige le fonctionnement de son potager.

Chaque année **il allège sa terre**, la laisse se reposer reprendre " des forces ". Il fait de la potasse avec les cendres de la cheminée cela nourrit la terre pendant tout l'hiver. Et enfin il l'a retourné un mois avant de planter.



Etape 1 : Réalisation des semis



Etape 2 : Installation des semis sous serre



Passé les Saintes Glaces, **il plante et de mai à septembre** il aura des poireaux, des artichauts, de l'oseille, différentes variétés de tomates, des courgettes, des courges, des pommes de terre, du piment d'Espelette, des poivrons, etc.

Quand la récolte est très bonne il fait des bocaux pour qu'au long de l'année il continue à déguster ses légumes.

Vous ne trouverez pas de traitement dans le potager de Gérard, il met des filets pour protéger ses légumes, du marre de café répulsif à escargot et des coquilles d'œuf parfaite barrière dans les fraises et c'est tout !



Etape 3 : Plantation dans le jardin puis récolte !

Les points négatifs : il reconnaît que cette passion ne lui laisse aucun temps mort et qu'en été il ne part plus car c'est le moment où il faut le plus arroser donc être présent.

Les points positifs : avec son compost il doit jeter moins d'une poubelle par mois, il connaît la provenance de ses légumes et il fait plaisir autour de lui.

Son secret : " quand je suis dans le jardin et que c'est très physique je bois des litres d'eau pour ne pas avoir mal aux muscles et au dos ! "



Claudine et Frédéric DI MURRO ont eu la gentillesse de nous ouvrir le portillon de leur jardin.

Avec l'aide d'un paysagiste, ils ont réfléchi aux **différentes variétés de plantations** : Rosiers, Jasmins, Euphorbes des Guarrigues, Aubrietias, Romarins, Sauges sont plantés tout le long d'un muret.

Le choix s'est porté sur un **entretien facile**, et une **floraison étalée** dans l'année.

Frédéric s'occupe de la **taille et du désherbage**, cela peut lui prendre une à deux heures par semaine, "c'est surtout un moment de détente et d'évasion".

En parallèle, **Claudine vient agrémenter l'espace par des pots de fleurs au gré de la saison** : rosiers, géraniums... "Nous aimons vivre dehors dès que cela est possible, et notre jardin est un espace que nous privilégions beaucoup."

GUIDE DU JARDINAGE

La Métropole grenobloise déploie ce printemps **des services de proximité** dédiés aux déchets : déchèteries mobiles en milieu urbain ou rural, collecte d'objets en bon état, ateliers itinérants de broyage de végétaux, distribution de composteurs et collecte de textiles.

Le paillage : réutilisez vos végétaux au jardin

Le paillage est un procédé simple qui consiste à recouvrir le sol avec des végétaux.

La tonte mulching : recyclez sur place les tontes de pelouse

Il s'agit d'une technique de tonte sans ramassage de l'herbe, qui est hachée et directement redéposée sur la pelouse où elle se décompose naturellement.

Une tondeuse spécifiquement conçue pour le mulching offrira d'excellents résultats. Vous pouvez aussi utiliser une tondeuse classique sans son bac.

Le compostage : transformez vos déchets verts et enrichissez votre sol

Il s'agit d'une décomposition naturelle des déchets organiques par des bactéries, champignons, vers et autres insectes, en présence d'humidité et d'air. Il peut être réalisé en tas ou dans un composteur.

La prairie fleurie : Diminuez les corvées de tonte

Il s'agit d'un mélange de différentes variétés de plantes à fleurs, annuelles, bisannuelles ou vivaces, destiné à remplacer avantageusement la pelouse. Différents types de mélanges existent : exposition, couleur, type de sol, type de biodiversité, hauteur de fleur... à vous de choisir.

La haie libre : limitez les tailles de haies

Il s'agit d'un mélange d'arbustes à feuilles caduques et persistantes, à croissance lente ou de taille réduite, qui remplace avantageusement les haies monotones de thuyas ou de lauriers. Amélanchier, Buis, Cornouiller, Houx, Sureau, Viorne... Les espèces locales sont à privilégier.

Des ateliers broyage et des astuces "zéro déchets"

Parce que broyer soi-même ses végétaux peut vous permettre de produire un broyat pour enrichir vos sols et limiter l'arrosage et le désherbage, la métropole vous propose des **ateliers de broyage**. Ils vous permettront de faire broyer vos branches et tailles de haies de moins de 10 cm de diamètre par un agent métropolitain et surtout de bénéficier de conseils et astuces pour jardiner "zéro-déchets".



Guide disponible en ligne.

Toutes les informations : dates et lieux des ateliers, point de collectes sont disponibles :

www.grenoblealpesmetropole.fr

ÉTAT CIVIL

MARIAGE

Mlle Nina RENAUD et M. Carlos Leonardo VESGA GERARDINO, mariés le 05 mars 2021

DÉCÈS

M. André BOUSQUET, décédé le 13 février 2021

Mme Monique ALZIARY, décédée le 02 mai 2021

Mme Marie-France CHARBONNEAU, décédée le 04 mai 2021

À NOTER

Recensement militaire

Les jeunes hommes et les jeunes femmes qui atteignent l'âge de 16 ans, doivent se présenter en Mairie dans le mois qui suit, afin de se faire recenser en vue de la Journée d'Appel de Préparation à la Défense (JAPD).

Se munir du livret de famille et de la carte nationale d'identité.



URBANISME

Dossier	Parcelle(s) concernée(s)	Descriptif
DP	AB0070	Construction d'un garage
DP	AD0150	Construction d'une terrasse et d'un mur de soutènement
DP	AD0115	Démolition d'un hangar
DP	AC0010	Pose de panneaux photovoltaïques
DP	AC0010	Pose d'un climatiseur
DP	AD0298	Construction d'un abri jardin
DP	AC0138-AC0296	Construction d'une piscine
DP	AC0019	Construction d'une piscine
DP	AC0018	Pose de volets roulants
DP	AD0151-AD0152	Pose d'une clôture
DP	AD0172	Construction d'une pergola



NOUVEAU

Retrouvez votre village en ligne sur la page Facebook : Village de Bresson

INFOS PRATIQUES

MAIRIE

11 Grand'Rue - 38320 BRESSON

Tél. : 04 76 25 26 61

mairie.bresson@wanadoo.fr

www.village-de-bresson.fr

Accueil du public :

Lundi et mercredi : 9h-12h00 / 14h30-17h30

Vendredi : 9h00-14h00 (sans interruption)